

**Envisagez de prendre d'autres assurances**

La perte de bagages, les vols de sacs à main ou de portefeuille ou les annulations de vol sont des incidents fréquents. Ces ennuis peuvent causer énormément de difficulté lorsqu'ils se produisent dans un pays étranger. Pensez à prendre une assurance voyage pour vous indemniser dans de tels cas.

Vous voyagez en voiture?

N'oubliez pas que chaque pays peut avoir son propre code de la route. Vous aurez peut-être besoin d'un permis de conduire international ou d'une assurance complémentaire. Avant de prendre le volant, ne manquez pas de vous mettre au courant du code de la route du pays.

Dans certains pays, le conducteur du véhicule est détenu par les policiers aux fins d'enquêtes, suite à un accident n'ayant en fait causé aucun dommage sérieux ou de blessure (par exemple dans un accrochage).

Questions financières

Dans de nombreux pays, le dollar canadien et les chèques de voyage en dollars canadiens ne sont pas acceptés partout. Avant de quitter la Canada, renseignez-vous dans une banque ou un bureau de change pour savoir quelle est la devise qui convient le mieux. Ce serait une bonne idée d'avoir un peu d'argent du pays sous la main en arrivant — sauf, bien entendu, si l'importation de la devise locale est un délit. Il se peut que certains pays limitent les entrées et sorties d'argent. Demandez aux ambassades ou consulats concernés ou à votre agent de voyage quelle est la réglementation des changes dans les pays où vous avez l'intention de vous rendre.

Ne comptez pas exclusivement sur vos cartes de banque ou de crédit. Elles ne seront pas nécessairement honorées dans le monde entier.

**Faites un excellent voyage! Mais avant de partir...**

- ❖ Documentez-vous. Apprenez à connaître un peu le pays que vous allez visiter. Apprenez quelques expressions dans la langue locale.
- ❖ Procurez-vous une assurance maladie complémentaire et une assurance voyage.
- ❖ Ayez sur vous une attestation d'assurance et confiez-en un exemplaire à quelqu'un au Canada.
- ❖ Établissez un itinéraire et un budget flexibles et gardez-en un exemplaire chez vous.
- ❖ Assurez-vous que votre passeport est toujours valide. Photocopiez la page d'identification et gardez-la séparée de votre passeport. Laissez-en une photocopie à quelqu'un au Canada.
- ❖ Assurez-vous que vous avez tous les visas nécessaires.
- ❖ Vérifiez si vous ou un membre de votre famille êtes considéré comme un ressortissant de l'un des pays que vous allez visiter.
- ❖ Faites-vous faire toutes les vaccinations exigées. Si vous emportez des médicaments, ne manquez pas de les laisser dans leur emballage d'origine. Ayez sur vous une ordonnance pour tous les médicaments qui ne sont pas en vente libre et, si vous vous servez de seringues, munissez-vous d'un certificat médical. Laissez des photocopies de ces documents à la maison.
- ❖ N'oubliez pas de mettre la présente brochure dans vos bagages. Elle pourrait vous être plus utile que vous ne l'imaginez.

DEUXIÈME PARTIE : OÙ TROUVER DE L'AIDE**Inscrivez-vous à la mission canadienne**

Si vous séjournez plus de trois mois dans un pays, il est recommandé de vous inscrire officiellement à la mission canadienne la plus proche. Ainsi, nous pourrions vous joindre en